



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-septième session
Rome, 8-9 septembre 1999

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

POUR

**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE NORD-OUEST
(PRODERNOA)**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Argentine	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET	3
A. La zone du projet et le groupe cible	3
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement du projet	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	14
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	17



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS TO ARGENTINA (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA À L'ARGENTINE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIZACIÓN PARA LA EJECUCIÓN A NIVEL NACIONAL Y PROVINCIAL (ORGANISATION ET GESTION AUX NIVEAUX NATIONAL ET PROVINCIAL)	8
V. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	11



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Peso argentin (ARS)
1,00 USD	=	1,00 ARS
1,00 ARS	=	1,00 USD

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

SIGLES ET ACRONYMES

INTA	Institut national de technologie agricole
MERCOSUR	Marché du Cône Sud
ONG	Organisation non gouvernementale
PRODERNEA	Projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est
PROINDER	Programme national d'initiatives en faveur du développement rural
PSA	Programme social agricole
SAGPyA	Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation
S&E	Suivi et évaluation

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre



CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE NORD-OUEST (PRODERNOA)

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:	FIDA
EMPRUNTEUR:	La République argentine
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation (SAGPyA)
COÛT TOTAL DU PROJET:	25 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	12,8 millions de DTS (équivalent approximativement à 17,5 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	15 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt équivalent au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds
COFINANCEUR:	Aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	7,5 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Société andine de développement

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires ? Les minorités ethniques vivant dans les territoires du nord de l'Argentine sont divisées en deux groupes distincts: les Wichi et les Guarani qui habitent la région tropicale sèche du Chaco, et les Quechuas et les Aymaras qui se sont installés dans la région isolée de la Puna, sur les hauts plateaux andins. Ces communautés, qui ont un accès limité, voire aucun, aux services techniques et au crédit nécessaires compte tenu de leurs besoins de développement agricole, constituent le "noyau" irréductible de la pauvreté rurale en Argentine. Alors que le seuil critique de pauvreté dans les zones rurales se situe à 624 USD par habitant/an, le revenu moyen des minorités ethniques n'est que de 412 USD par personne/an. La malnutrition touche 60% de la population et l'espérance de vie est inférieure de 7,9 ans à la moyenne nationale. Le groupe cible du projet comprendra 12 700 ménages de paysans vivant dans des conditions de pauvreté dans les provinces de Catamarca, Jujuy et Salta, au nord-ouest de l'Argentine. Un tiers des ménages appartient à la minorité ethnique vivant dans la région de la Puna et du Chaco et ayant des revenus inférieurs au seuil critique de pauvreté. Le projet bénéficiera à environ 10 000 ménages de petits exploitants pauvres des trois provinces et aidera directement 6 000 familles, dont 4 400 familles de paysans et 1 600 familles appartenant à des minorités ethniques. Parmi ces groupes, 1 900 femmes chefs de famille tireront elles aussi directement profit du projet, et 4 000 autres personnes bénéficieront indirectement des démonstrations sur le terrain et des activités générales de formation.

Pourquoi sont-ils pauvres ? Les paysans autochtones d'Argentine sont pauvres en raison des conditions rigoureuses caractérisant le système agro-écologique des hauts plateaux de la Puna et de la région du Chaco, et par suite de leur marginalisation sociale et ethnique. La région de la Puna est située à plus de 4 000 m au-dessus du niveau de la mer et le climat rigoureux (- 20C°) entrave les activités productives. Dans la région du Chaco, du fait des températures élevées (35 C°) et des faibles précipitations (400-500 mm), le climat est très sec, ce qui limite les rendements des cultures et de l'élevage et les revenus. En conséquence, tous les groupes autochtones vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté extrême et constituent une fraction marginalisée, distincte, de la société argentine. Les provinces du nord-ouest, parmi les plus pauvres du pays, n'offrent guère de services de soutien technique et financier aux petits exploitants, ce qui réduit leurs chances d'augmenter leur production agricole et leurs revenus. Du fait de cette situation, à laquelle s'ajoute le manque de services techniques, de crédit et d'information en matière de commercialisation, la production agricole de ces groupes ne suit pas la demande du marché. De nombreux débouchés sont perdus à cause de la très faible productivité, des liens insuffisants avec les marchés locaux et de la faiblesse des organisations paysannes. Les petits exploitants ne cultivent que de 1,5 à 2,5 ha de terre susceptible de leur permettre d'accroître leur productivité et leur revenu.

Que leur apportera le projet ? On mettra en oeuvre au titre du projet des activités de développement agricole axées sur le marché à l'intention des petits exploitants pauvres, et des initiatives de lutte contre la pauvreté destinées aux minorités ethniques démunies. Des services de soutien technique et financier, induits par la demande, seront assurés pour appuyer le développement agricole, et la priorité sera donnée au renforcement des organisations paysannes. Au titre de la composante services financiers, un fonds d'affectation spéciale sera créé dans chaque province avec des banques privées, pour distribuer du crédit aux bénéficiaires. Les banques participantes établiront un dossier financier concernant les bénéficiaires dans le but d'en faire des clients ordinaires à la fin du projet. S'agissant des minorités ethniques démunies, le projet leur apportera un soutien technique local, répondant à leur demande, ainsi que des fonds non remboursables destinés à des investissements productifs et sociaux. Les paysannes et les femmes chefs de famille appartenant aux minorités ethniques participeront directement aux programmes d'assistance technique, de formation et de crédit. Les femmes des bénéficiaires tireront également profit de l'assistance technique et de la formation relatives aux entreprises productives, individuelles ou collectives.



De quelle manière les bénéficiaires participeront-ils au projet ? La stratégie du projet prévoit la participation des bénéficiaires aux conseils aux échelons national et provincial, le renforcement des organisations paysannes à des fins de durabilité, et la démarginalisation des groupes afin de favoriser l'identification et la sélection de spécialistes ainsi que le suivi et évaluation (S&E) des activités et de l'impact.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE
POUR
LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE NORD-OUEST (PRODERNOA)

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République argentine d'un montant de 12,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,5 millions de USD) à des conditions ordinaires, en vue de contribuer au financement du Projet de développement rural dans le Nord-Ouest (PRODERNOA). Le prêt aura une durée de 15 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds. Il sera administré par la Société andine de développement en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA
STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. La République argentine est située dans la partie méridionale du continent américain. Ce pays, d'une superficie de 3,7 millions de km², est divisé en 23 provinces, qui comprennent des zones de l'Antarctique et des îles de l'océan Atlantique. Il est bordé par la Bolivie au nord, par le Paraguay au nord-est, par le Brésil, l'Uruguay et l'océan Atlantique à l'est et par le Chili à l'ouest. Sa population totale a été estimée en 1998 à 36,4 millions d'habitants, dont environ 87% vit en milieu urbain. Le taux d'accroissement démographique a été de 1,4% par an au cours des dix dernières années et la densité de population est de 13 habitants au km².

2. Les réformes macro-économiques draconiennes entreprises en 1991 dans le but de lever les obstacles aux échanges, d'accroître les importations/exportations, d'instituer la convertibilité des devises, de privatiser les entreprises publiques et de réduire les emplois du secteur public, ont eu pour effet de stabiliser l'économie argentine. L'inflation est maintenant inférieure à 2% par an. Depuis 1991, les investissements étrangers ont atteint 35 milliards de USD. En 1997, le produit intérieur brut (PIB) s'est élevé à 296 milliards de USD, ce qui représente un taux de croissance moyen annuel de 5,7% depuis 1991.

3. Du point de vue sociologique, les politiques d'ajustement structurel du gouvernement ont eu toutefois un effet préjudiciable, en particulier sur les couches pauvres de la population. En 1996, le chômage a atteint 18,6%, soit 2,5 millions de personnes sans travail. D'après le recensement de 1991, s'agissant des conditions de logement, de la fréquentation scolaire et de la dépendance économique, les besoins de base de 16% des ménages ne sont pas satisfaits. Près de 70% de la population pauvre du pays vit dans les villes. D'après des études récentes portant sur les revenus des ménages, la pauvreté touche environ 18% des habitants des villes, alors qu'en milieu rural, les besoins de base de

¹ Pour plus de précisions, voir l'appendice I.



38,6% des ménages (soit environ 450 000 personnes) ne sont pas satisfaits, ce qui indique que la pauvreté est plus répandue dans les campagnes que dans les villes. La pauvreté rurale est généralisée, avec une forte concentration dans les provinces du nord où 66% des ruraux pauvres vivent.

4. En 1991, le secteur agricole représentait 6,4% du PIB (agriculture 57%, élevage 41% et pêches 2%). Ce secteur a également assuré 27% des exportations totales et fourni 12% des emplois. Si l'on tient également compte des activités agro-industrielles, la contribution du secteur agricole au PIB passe à 27%, l'agriculture représentant 67% des exportations totales. En Argentine, la production agricole est concentrée dans les régions de la Pampa et du nord. La première, qui assure presque 80% du PIB total du secteur et compte 87% des terres cultivables, a un climat idéal pour l'agriculture et l'élevage. La région du nord, caractérisée par de faibles niveaux de productivité et par l'emploi de technologies traditionnelles, comprend les provinces de Catamarca, Chaco, Corrientes, Formosa, Misiones, Jujuy, La Rioja, Salta, Santiago del Estero et Tucuman. Les deux tiers des ménages pauvres du pays vivent dans cette région. On y élève des camélidés, des caprins et des ovins et on y cultive essentiellement la canne à sucre, le tabac, le coton, les agrumes et les arbres fruitiers.

5. On dénombre en Argentine 421 000 exploitations, sur une superficie de 177 millions d'hectares (dont 30,7 millions consacrés aux cultures, 91 millions aux pâturages et 37 millions aux forêts). Pour environ 40 000 d'entre elles, il n'existe pas de titre foncier bien défini. 50% des fermes ont une superficie inférieure à 50 ha et ne couvrent que 8,5% des terres agricoles totales. La plupart des petites exploitations sont situées dans la région du nord. L'évolution économique récente a également eu des conséquences pour les producteurs agricoles. L'agriculture a tiré avantage de la suppression des droits d'exportation, de la réduction du coût des transports et des services portuaires, et de l'ouverture du marché du Cône Sud (MERCOSUR) (essentiellement le Brésil). Les gros et moyens producteurs ont réagi de façon constructive à cette nouvelle situation en modernisant leurs systèmes de production, mais cela n'a pas été le cas pour les petits exploitants, ni pour les ouvriers sans terre, étant donné qu'ils n'ont pas accès à des services financiers et techniques adéquats.

B. Données d'expérience

6. Pendant les 15 dernières années, le FIDA a participé à la formulation et à la mise en oeuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement rural en Argentine. En effet, 10 jours seulement après la prise du pouvoir par le Gouvernement constitutionnel en 1993, le FIDA recevait de l'Argentine la première demande l'invitant à formuler un projet de développement rural pour les provinces du nord du pays, où vivent 66% des ruraux pauvres. Le FIDA est également présent dans le pays depuis 1987 par le biais du programme régional de formation en matière de développement rural, basé dans la ville de Tucuman.

7. Le programme de crédit et de soutien technique aux petits producteurs dans le nord-est de l'Argentine a été la première intervention du FIDA dans le pays. En 1993, le Fonds a procédé à l'identification du programme national d'initiatives en faveur du développement rural (PROINDER) et a invité la Banque mondiale à le cofinancer. La plupart des principes et des éléments contenus dans la proposition ont été adoptés en 1995 en vue de la conception et de la mise en oeuvre du programme social agricole (PSA), qui a été financé exclusivement avec des fonds locaux et est encore en cours d'exécution. En 1996, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé le projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est (PRODERNEA), en cours d'exécution. En 1997, le PROINDER a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale complétant celui du PSA.

8. Les principaux enseignements tirés des opérations antérieures du FIDA dans le pays (programme de crédit et de soutien technique aux petits producteurs dans le nord-est de l'Argentine et PRODERNEA) sont les suivants: a) des types différents de pauvreté rurale devraient être traités avec des méthodes et des outils différents; b) des facilités de crédit devraient être assurées aux petits exploitants pauvres ayant une capacité de production potentielle, afin de réduire au minimum leurs



arriérés; c) on ne devrait pas utiliser le crédit pour aider les ruraux pauvres vivant au-dessous du seuil critique de pauvreté (les démunis). D'autres types de services financiers devraient être conçus pour ces groupes; enfin, d) s'agissant de la prestation de services d'appui à la production, les approches induites par la demande se sont avérées être plus efficaces que les systèmes classiques.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec l'Argentine

9. Les politiques de développement rural et de lutte contre la pauvreté rurale sont appliquées conformément à un cadre stratégique, appuyé par le FIDA, qui tient compte de l'hétérogénéité des situations caractérisant la pauvreté rurale dans le pays. Deux principaux groupes de petits exploitants pauvres ont été définis; le premier, le plus nombreux, comprend les petits exploitants ayant une capacité de production et une productivité potentielles, mais dont les liens avec les marchés de biens et de services sont insuffisants pour permettre le développement de leurs activités agricoles, restant en conséquence inférieur au revenu du seuil de pauvreté absolue. Le deuxième groupe est essentiellement composé de minorités ethniques et culturelles qui vivent dans des environnements très rigoureux, ont de rares, voire aucun, contacts avec les marchés, et ont pour la plupart un revenu inférieur au seuil critique de pauvreté.

10. S'agissant du premier groupe, la stratégie du FIDA vise à moderniser les systèmes agricoles, à renforcer les organisations paysannes et les filières commerciales, et à intégrer les agriculteurs aux marchés de services (marchés techniques et financiers) dans le but d'éliminer la pauvreté et de favoriser la compétitivité. Pour le deuxième groupe, l'objectif consiste à mettre en oeuvre des politiques de lutte contre la pauvreté rurale qui contribueront à relever durablement les revenus, à un niveau supérieur au seuil de pauvreté critique. Ces stratégies ont été conçues comme des politiques de compensation sociale qui soutiendront ces groupes pendant la période de transition, jusqu'à ce que les réformes structurelles (formation, émigration, accès à des terres situées dans d'autres régions, etc.) aient pour effet d'améliorer leurs conditions de vie.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

A. La zone du projet et le groupe cible

11. La zone du projet comprend des secteurs des provinces de Catamarca, Jujuy et Salta, dans le nord-ouest de l'Argentine, couvrant environ 6 000 km². On distingue trois régions écologiques dans la zone du projet: i) la Puna, hauts plateaux situés à une altitude comprise entre 3 000 et 5 000 m s'étendant aux trois provinces; ii) les vallées (tempérées et subtropicales); iii) le Chaco (forêt aride) et le Llanos, qui sont des plaines. La population totale des trois provinces a été estimée à 1,6 million de personnes, dont 23% environ de ruraux, soit 78 000 ménages. La densité de population est très faible dans la Puna et dans les régions du Chaco et du Llanos. Les réseaux d'infrastructure routière, de transport de l'énergie et de télécommunications sont bien développés, mais, du fait du relief accidenté de la Puna, la circulation des personnes et des marchandises y est plus difficile. Par ailleurs, il existe très peu de routes dans les forêts naturelles de la région du Chaco.

12. La région de la Puna est un vaste plateau dont l'altitude est comprise entre 2 500 et 5 000 m au-dessus du niveau de la mer. L'agriculture y est limitée à l'autoconsommation (principalement des tubercules et des céréales locales) et on y élève des caprins, des ovins et des camélidés d'Amérique du Sud. Les produits animaux (fromage, viande et fibres) et artisanaux sont les principaux produits commerciabiles. La plupart des agriculteurs possèdent de très petites parcelles et vivent au-dessous du seuil critique de pauvreté. Les vallées sont les zones les plus fertiles et les plus développées. On y cultive entre autres des plantes subtropicales (canne à sucre, tabac, coton, fruits tropicaux) et des variétés de zone tempérée telles que le raisin, les noix, les céréales et les légumes.

13. Il existe trois niveaux de production: i) les très grandes plantations (canne à sucre) et quelques exploitations de tabac dans les provinces de Jujuy et de Salta; ii) des exploitations de taille moyenne où l'on produit essentiellement des fruits (agrumes), du tabac et des produits laitiers, dans les trois provinces; iii) des petites exploitations produisant des légumes, des fruits, des noix, du tabac, etc. La plupart des familles rurales pauvres vivent dans la Puna. Dans la région du Llanos (plaines) de la province de Salta, il existe quelques grands ranchs et des petites exploitations (pour la plupart, des producteurs d'agrumes et de légumes). Dans le Chaco, les forêts sont habitées par quelques communautés autochtones (Indiens *wichi*), qui vivent de la chasse, de la pêche et d'une agriculture de subsistance. Dans les plaines arides de la province de Catamarca, les petits paysans très pauvres n'ont pas d'autre activité que l'élevage de caprins et d'ovins.

14. D'après des enquêtes portant sur les ménages ruraux, dans la zone du projet le seuil critique d'extrême pauvreté a été établi à 624 USD par habitant/an et le seuil de pauvreté à 1 388 USD par habitant/an. Les études ont également conclu qu'il existe une forte corrélation entre les indicateurs relatifs aux besoins de base non satisfaits et les revenus inférieurs au seuil de pauvreté. D'après les indicateurs, la pauvreté rurale touche au total 55,7% des ménages des trois provinces (Catamarca 39,9%, Jujuy 55,4% et Salta 61,1%). Le nombre de ménages ruraux pauvres des trois provinces est estimé à 42 500, la plupart ayant à leur tête un travailleur agricole permanent (environ 13 500 familles) ou un retraité (16 300 ménages). Ces groupes sont visés par les politiques et les programmes de lutte contre la pauvreté, provinciaux et nationaux, qui comprennent des programmes de logement, des réformes du système de retraite et la mise en application d'une législation du travail.

15. Le groupe cible compte 12 700 ménages de petits exploitants pauvres, dont un tiers environ sont des familles démunies, appartenant à des minorités ethniques et vivant au-dessous du seuil critique de pauvreté. Les bénéficiaires seront choisis selon des critères d'autociblage associés à des critères complémentaires, et basés sur la superficie de leur terre et sur leurs biens de production.

16. Le projet bénéficiera environ à 10 000 ménages de paysans pauvres des provinces de Catamarca, Jujuy et Salta. Les bénéficiaires directs sont estimés à 6 000 ménages, dont 4 400 familles de petits exploitants et 1 600 familles démunies (voir tableau 1). Quatre mille autres personnes tireront indirectement avantage des démonstrations sur le terrain et des activités générales de formation.

Tableau 1
Groupe cible et bénéficiaires directs du projet par province et par région

	CATAMARCA	JUJUY	SALTA	TOTAL
Groupe cible	1 900	2 800	8 000	12 700
Nombre total de bénéficiaires	1 300	1 900	2 800	6 000
Démunis	100	1 000	500	1 600
Ménages de la Puna	30	1 000	300	1 330
Zones arides (Llanos)	70	---	---	70
Groupes autochtones du Chaco	---	---	200	200
Petits exploitants pauvres	1 200	900	2 300	4 400
Vallées tempérées	1 000	700	1 300	3 000
Vallées subtropicales	---	200	300	500
Chaco et Llanos (plaines)	200	---	700	900
TOTAL	1 300	1 900	2 800	6 000

Source: Instituto Nacional de Estadísticas y Censos (INDEC), recensement de 1991.



17. **La condition des femmes.** Les femmes petits producteurs de la zone du projet jouent un rôle fondamental dans la survie des ménages ruraux étant donné qu'elles entreprennent avec leur mari (lorsqu'il n'a pas émigré) des activités agricoles, telles que les cultures maraîchères et le petit élevage, permettant de couvrir les besoins alimentaires familiaux. Elles remplacent la main-d'œuvre salariée et contribuent ainsi à maintenir les coûts de production à un faible niveau.

18. Les petits exploitants complètent leurs revenus agricoles par des activités extra-agricoles, qui obligent cependant les hommes à émigrer temporairement, et même souvent de façon permanente, dans d'autres régions ou provinces. En conséquence, les femmes assument de plus en plus l'agriculture et la gestion du ménage. Le nombre de familles ayant une femme à leur tête a plus que doublé entre 1960 et 1991 (passant de 9% à 19,3%).

19. Les femmes de la zone du projet, en particulier sur les hauts plateaux de la Puna, participent activement aux activités productives menées dans les exploitations, ce qui s'ajoute à leurs responsabilités en matière de tâches domestiques et de soins aux enfants. Ce n'est donc pas une coïncidence si la fréquence de la pauvreté est plus grande parmi les ménages ruraux ayant une femme à leur tête.

B. Objectifs et portée

20. Les principes de base du projet reposent sur l'expérience antérieure du FIDA dans le pays et concordent avec les politiques nationales et provinciales de l'Argentine en matière de développement rural et de lutte contre la pauvreté. La définition des deux principaux groupes de bénéficiaires est liée à ces politiques. Le groupe le plus nombreux (73% des bénéficiaires directs) est composé de petits exploitants pauvres pour lesquels il existerait des possibilités de développement s'ils pouvaient améliorer leurs conditions de production ainsi que leurs liens avec les marchés de biens et de services. Le deuxième groupe est composé de minorités culturelles et ethniques démunies – dont de nombreux ménages dirigés par une femme – qui vivent dans des environnements très rigoureux et ont des revenus inférieurs au seuil critique de pauvreté. Malgré leur faible potentiel de développement, des services techniques et un soutien financier adéquats devraient permettre de lutter contre leur pauvreté actuelle.

21. Le principe de base du projet est d'assurer une assistance technique et des services financiers adéquats pour mieux intégrer le premier groupe de bénéficiaires aux marchés de biens et de services, et parallèlement de fournir une série de services et de biens durables qui permettront de remédier à la situation critique du deuxième groupe. Dans le cadre des accords de prêts subsidiaires, le gouvernement rétrocédera les fonds du FIDA aux provinces aux conditions du prêt du Fonds, et les coûts en devises seront supportés par le gouvernement. Les prêts secondaires s'élèveront à environ 4,2 millions de USD pour la province de Catamarca, 5,5 millions de USD pour celle de Jujuy, et 7,4 millions de USD pour celle de Salta.

22. Le fait que le projet soit exécuté sous la responsabilité d'institutions provinciales garantira la décentralisation des structures de direction. De plus, toutes les activités exigeront la participation des bénéficiaires, et comporteront la prise en considération des questions concernant les femmes, des mécanismes de sous-traitance et la mise en place progressive de réseaux viables de services de soutien.

23. Le projet a pour objectif global de réduire la pauvreté et de favoriser le développement rural dans les provinces de Catamarca, Jujuy et Salta, en améliorant la situation socio-économique des ruraux pauvres. L'objectif général est d'augmenter les revenus réels des agriculteurs démunis et de les aider à sortir de leur pauvreté actuelle. Pour ce faire, il faudra que leurs systèmes de production soient



gérés de manière efficace et que des liens solides avec les marchés de biens et de services soient établis, les besoins et les exigences spécifiques des ruraux démunis, en particulier des femmes, étant pris dûment en considération.

24. Le projet a pour objectifs spécifiques: i) d'assurer des services techniques induits par la demande, notamment la vulgarisation, la gestion des exploitations agricoles, l'organisation et la gestion, la formation et la commercialisation, et de régulariser les droits de propriété foncière à titre permanent; ii) d'assurer des services financiers adéquats aux petits exploitants pauvres dans le but de les intégrer au système bancaire officiel; iii) d'assurer des services techniques, une formation et un appui financier spécial intégrés et axés sur les familles rurales les plus vulnérables, afin de remédier à leur situation critique; enfin, iv) de mettre en place un système adéquat de gestion pour l'exécution du projet ainsi que des politiques connexes qui prévoient d'intégrer les institutions nationales et provinciales et les organisations locales de bénéficiaires, les questions concernant les femmes étant dûment prises en considération dans toutes les activités du projet.

C. Composantes

25. Le projet proposé, qui sera exécuté sur cinq ans, comprendra les quatre principales composantes suivantes: i) services d'assistance technique; ii) services d'assistance financière; iii) programmes spéciaux axés sur les groupes vulnérables; v) gestion et suivi et évaluation (S&E) du projet.

Services d'assistance technique

26. Cette composante a pour objectif de favoriser le développement d'un marché de services d'assistance technique, induits par la demande, afin d'établir des liens entre les activités rémunératrices des ruraux pauvres et les besoins spécifiques des marchés urbains. Elle comprend les cinq sous-composantes suivantes: i) renforcement des capacités des fournisseurs d'assistance technique; ii) services techniques assurés aux bénéficiaires; iii) formation des bénéficiaires; iv) information, services consultatifs et prospectives commerciales; enfin, v) régularisation des droits de propriété foncière.

27. **Renforcement des capacités des fournisseurs d'assistance technique.** Le projet développera et/ou renforcera les capacités techniques des fournisseurs d'assistance technique, individuels ou institutionnels. À cette fin, on financera des cours de recyclage et une formation dans le domaine de la gestion des entreprises commerciales/de commercialisation et des technologies appropriées viables. Il est prévu qu'environ 250 agents d'aide technique seront formés pendant les trois premières années du projet.

28. **Services techniques assurés aux bénéficiaires.** L'objectif est de favoriser la consolidation d'un marché rural de services d'assistance technique, en finançant les services d'agents qui répondront à la demande des bénéficiaires. Ces agents assureront des services dans un certain nombre de domaines, notamment la vulgarisation agricole, la gestion des exploitations agricoles, les conseils juridiques, la commercialisation, les activités concernant les services non agricoles, etc. Il est prévu que 4 400 petits exploitants tireront profit de cette composante, au titre de laquelle seront financées les activités d'assistance technique à plein temps pendant deux ans. Les bénéficiaires prendront à leur charge tous les services techniques supplémentaires requis. Les contrats seront signés par la direction du projet en accord avec les bénéficiaires, qui évalueront également la performance des agents.

29. **Formation des bénéficiaires.** Cette sous-composante a pour objectif d'assurer la formation des bénéficiaires dans les domaines suivants: i) gestion des coopératives et des organisations; ii) gestion des entreprises; iii) commercialisation; enfin, iv) techniques spécifiques associées à la formulation des

sous-projets. Au total, 4 500 jours de cours de formation seront assurés pendant la durée du projet. Les programmes de formation seront formulés chaque année, compte tenu de la demande des bénéficiaires et des recommandations des agents techniques.

30. **Information, services consultatifs et perspectives commerciales.** En vue du développement des entreprises commerciales, une assistance sera assurée aux bénéficiaires comme suit: i) mise à disposition de renseignements commerciaux par l'intermédiaire d'une ligne en libre appel; ii) services consultatifs portant notamment sur les questions juridiques, comptables, fiscales et financières; iii) organisation de négociations commerciales; iv) appui aux foires locales; enfin, v) préparation d'une documentation sur l'offre de biens et de services et sur les marchés potentiels.

31. **Régularisation des droits de propriété foncière.** Étant donné que nombre de paysans exploitent des terres pour lesquelles les titres de propriété n'ont pas été régularisés, des fonds seront alloués pour évaluer les différentes situations et conseiller les bénéficiaires. L'enquête de référence comprendra une section spéciale portant sur ces questions. Pour les groupes les plus vulnérables, ces services seront assurés à titre gracieux. Le programme de crédit prévoira des fonds pour couvrir les coûts associés à la régularisation des droits de propriété foncière. On estime qu'environ 1 000 bénéficiaires tireront profit de cette sous-composante.

Services d'assistance financière

32. La composante services financiers a pour objectif d'assurer un soutien adéquat sous forme de crédit, adapté aux besoins et aux caractéristiques du groupe cible, afin de jeter les bases nécessaires pour que les bénéficiaires deviennent des clients ordinaires des banques. Cette composante aura deux sous-composantes: crédit et gestion du crédit.

33. **Crédit.** Cette sous-composante comprend un groupe principal d'activités consistant à: effectuer les décaissements des prêts secondaires en faveur des bénéficiaires remplissant les conditions requises, faire le point sur le développement des caisses de crédit mutuelles à mi-parcours et apporter un appui à ce mécanisme. Des fonds de crédit seront mis en place dans le cadre d'accords fiduciaires passés avec des banques provinciales privatisées, qui effectueront les décaissements des prêts secondaires en faveur des bénéficiaires remplissant les conditions requises, conformément aux règlements en matière de crédit et au manuel des opérations de crédit. Les bénéficiaires de cette sous-composante seront des petits exploitants dont le revenu familial annuel net est inférieur au seuil de pauvreté, estimé actuellement à 6 800 USD par famille et par an. Au moins 20% des bénéficiaires seront des femmes. Le projet accordera des crédits pour couvrir à hauteur de 80% tous les besoins financiers à court terme des bénéficiaires ainsi que les investissements à long terme qu'ils envisagent, en ce qui concerne notamment les activités agricoles, les agro-industries, la transformation et les services dans les zones rurales. L'encours de la dette autorisé sera au maximum de 7 500 USD par famille pour les emprunteurs individuels. Pour les groupements, les coopératives, les associations ou les organisations remplissant les conditions requises, le plafond sera de 75 000 USD.

34. **Gestion du crédit.** Cette sous-composante comprendra des activités ayant trait à la mise en oeuvre des fonds de crédit et à l'appui apporté aux caisses de crédit mutuel. Les institutions participantes seront entre autres les unités d'exécution du projet, l'unité nationale de coordination et les banques provinciales privatisées. Des fonds seront alloués au titre du projet pour engager quatre responsables du crédit, un dans la province de Catamarca, un dans celle de Jujuy et deux dans celle de Salta, qui seront chargés d'aider le coordonnateur des unités d'exécution pour les négociations menées avec les banques au sujet de l'accord fiduciaire.

Programmes spéciaux axés sur les groupes vulnérables

35. Cette composante a pour objectif d'assurer de manière intégrée des services techniques et un soutien financier aux groupes sociaux les plus vulnérables (ruraux démunis). Au total, environ 1 600 bénéficiaires, dont 1 000 habitants de la Puna, 200 familles autochtones vivant dans les forêts du Chaco et 400 femmes vivant dans les plaines arides, recevront au titre de la composante une aide visant à remédier à leur pauvreté actuelle. Les activités menées dans le cadre de la sous-composante seront analogues à celles du PSA – PROINDER, qu'elles compléteront. Des dons d'un montant allant jusqu'à 200 USD seront accordés pour des initiatives de production agricole de subsistance et des dons atteignant 1 500 USD par bénéficiaire seront octroyés pour le financement d'investissements productifs. En outre, un petit fonds sera établi pour appuyer les investissements collectifs.

Gestion et suivi et évaluation (S&E) du projet

36. Dans chacune des trois provinces de la zone du projet, la gestion sera assurée par l'unité nationale de coordination et par une unité d'exécution. Étant donné que l'unité nationale de coordination a été créée à l'origine pour le PRODERNEA, il sera nécessaire de la renforcer. Les unités d'exécution seront dotées du personnel suivant: un coordonnateur régional, un responsable des services d'assistance technique, un responsable des services d'assistance financière, un spécialiste des spécificités de chaque sexe, un responsable du suivi, et un administrateur. Le matériel de bureau et trois véhicules par unité d'exécution seront financés au titre de la composante.

D. Coûts et financement du projet

37. Les coûts totaux du projet ont été estimés à 25 millions de USD, y compris la provision pour aléas financiers. Environ 87% des coûts totaux se rapportent aux dépenses relatives à la mise en oeuvre des composantes services d'assistance technique, services d'assistance financière et programmes spéciaux axés sur les groupes vulnérables. L'administration du projet et le S&E représentent 13% des coûts totaux. Le FIDA financera 70% des coûts totaux du projet et les administrations provinciales 27,4%. Le gouvernement apportera des fonds correspondant à environ 2,6% des coûts totaux, qui couvriront les frais d'exploitation de l'unité nationale de coordination. Le tableau 2 indique la ventilation des coûts du projet par composante; le tableau 3 contient des informations sur sa structure financière.

TABLE 2: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie Locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Services d'assistance technique					
Renforcement des capacités des fournisseurs d'assistance technique	197,0	-	197,0	-	1
Services techniques assurés aux bénéficiaires	5 810,0	-	5 810,0	-	24
Formation des bénéficiaires	611,8	-	611,8	-	3
Information, services consultatifs et perspectives commerciales	525,0	-	525,0	-	2
Régularisation des titres de propriété foncière	450,0	-	450,0	-	2
Total partiel Services d'assistance technique	7 593,8	-	7 593,8	-	32
B. Services d'assistance financière					
Crédit	6 640,0	-	6 640,0	-	28
Gestion du crédit	1 369,0	-	1 369,0	-	6
Total partiel Services d'assistance financière	8 009,0	-	8 009,0	-	34
C. Programmes spéciaux axés sur les groupes vulnérables	4 766,2	-	4 766,2	-	20
D. Gestion et S&E du projet					
Renforcement de l'unité nationale de coordination	762,1	1,4	763,6	-	3
Unité d'exécution, Catamarca	651,4	59,0	710,3	8	3
Unité d'exécution, Jujuy	799,5	69,1	868,6	8	4
Unité d'exécution, Salta	975,9	59,0	1 034,8	6	4
Total partiel Gestion du projet, S&E	3 188,9	188,5	3 377,4	6	14
Coût de base total	23 557,9	188,5	23 746,3	1	100
Provision pour aléas d'exécution	-	-	-	-	-
Provision pour aléas financiers	1 250,8	2,8	1 254	-	5
Coûts totaux du projet	24 808,7	191,3	25 000,0	1	105

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 3: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composante	FIDA		Gouvernement central		Province de Catamarca		Province de Jujuy		Province de Salta		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Services d'assistance technique															
Renforcement des capacités des fournisseurs d'assistance technique	125,7	60,0	-	-	18,9	9,0	26,5	12,7	38,4	18,3	209,5	0,8	-	209,5	-
Services techniques assurés aux bénéficiaires	4 728,0	76,3	127,3	2,1	345,5	5,6	291,4	4,7	707,1	11,4	6 199,2	24,8	-	6 199,2	-
Formation des bénéficiaires	397,2	60,0	-	-	68,5	10,3	60,2	9,1	136,1	20,6	661,9	2,6	-	661,9	-
Information, services consultatifs et perspectives commerciales	349,8	61,5	-	-	50,6	8,9	69,9	12,3	98,3	17,3	568,7	2,3	-	507,8	60,8
Régularisation des titres de propriété foncière	393,0	80,0	-	-	26,2	5,3	19,6	4,0	52,4	10,7	491,3	2,0	-	491,3	-
Total partiel Services d'assistance technique	5 993,7	73,7	127,3	1,6	509,6	6,3	467,6	5,8	1 032,4	12,7	8 130,6	32,5	-	8 069,8	60,8
B. Services d'assistance financière															
Crédit	5 304,0	80,0	-	-	366,0	5,5	279,0	4,2	681,0	10,3	6 630,0	26,5	-	6 630,0	-
Gestion du crédit	697,3	46,7	75,4	5,1	160,1	10,7	174,7	11,7	385,1	25,8	1 492,7	6,0	-	1 391,6	101,1
Total partiel Services d'assistance financière	6 001,3	73,9	75,4	0,9	526,1	6,5	453,7	5,6	1 066,1	13,1	8 122,7	32,5	-	8 021,6	101,1
C. Programmes spéciaux axés sur les groupes vulnérables	3 818,0	75,1	-	-	127,2	2,5	673,0	13,2	465,8	9,2	5 083,9	20,3	-	5 083,9	-
D. Gestion et S&E du projet															
Renforcement de l'unité nationale de coordination	371,5	44,6	460,7	55,4	-	-	-	-	-	-	832,2	3,3	1,5	802,0	28,7
Unité d'exécution, Catamarca	366,9	47,7	-	-	401,5	52,3	-	-	-	-	768,4	3,1	59,7	572,6	136,1
Unité d'exécution, Jujuy	440,1	46,8	-	-	-	-	499,6	53,2	-	-	939,8	3,8	70,0	703,1	166,7
Unité d'exécution, Salta	508,5	45,3	-	-	-	-	-	-	614,0	54,7	1 122,5	4,5	59,7	865,3	197,5
Total partiel Gestion du projet, S&E	1 687,0	46,1	460,7	12,6	401,5	11,0	499,6	13,6	614,0	16,8	3 662,8	14,7	190,9	2 942,9	528,9
TOTAL DES DÉCAISSEMENTS	17 500,0	70,0	663,4	2,7	1 564,4	6,3	2 093,9	8,4	3 178,2	12,7	25 000,0	100	190,9	24 118,2	690,8

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

38. **Passation des marchés.** Les marchés de biens et de services seront passés conformément aux directives du FIDA en la matière. Les contrats d'assistance technique seront attribués selon les procédures de l'institution coopérante, ainsi qu'il est stipulé dans l'accord de prêt. Les contrats relatifs aux services de consultation passés avec des organisations publiques, privées ou internationales, et se montant chacun à 50 000 USD ou plus seront subordonnés à l'approbation préalable de l'institution coopérante. Les contrats portant sur des biens dont la valeur est supérieure à l'équivalent de 150 000 USD seront passés par appel d'offres international. Les biens d'une valeur supérieure à 50 000 USD mais moindre que l'équivalent de 150 000 USD seront acquis par voie d'appel d'offres national. Les biens dont la valeur est inférieure à 50 000 USD et supérieure à 1 000 USD seront achetés après consultation de fournisseurs à l'échelon national. La passation de marchés pour les biens d'une valeur inférieure à 1 000 USD se fera par entente directe. Enfin, les contrats portant sur des biens d'une valeur supérieure à 250 000 USD seront soumis à l'approbation préalable de l'institution coopérante.

39. **Décaissements.** Les décaissements des fonds du prêt se feront conformément aux procédures de l'institution coopérante. Afin d'assurer un apport de fonds suffisant, l'emprunteur ouvrira un compte spécial centralisé libellé en dollars des États-Unis auprès de la Banque centrale d'Argentine, avec une allocation autorisée de 1,75 million de USD qui servira à couvrir les dépenses financées avec les fonds du prêt du FIDA. Ce compte spécial sera utilisé par le gouvernement central et par les provinces participantes, et il sera géré directement par l'unité nationale de coordination, sous la direction du Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation (SAGPyA). Des fonds seront transférés du compte spécial aux comptes ouverts à l'échelon provincial, conformément aux accords subsidiaires passés entre le gouvernement et les provinces.

40. **Comptabilité, vérification des comptes et établissement des rapports.** Toutes les institutions recevant des fonds du projet devront tenir des comptes distincts selon des principes de comptabilité éprouvés. Les comptes seront vérifiés par un expert indépendant agréé par le FIDA. Le gouvernement remettra au Fonds et à l'institution coopérante un rapport annuel de vérification des comptes récapitulatif, qui devra comprendre un avis distinct sur les opérations du compte spécial et sur les relevés des dépenses, au plus tard six mois après la fin de l'année budgétaire. L'unité nationale de coordination présentera tous les six mois des rapports financier et de situation au FIDA et à l'institution coopérante.

F. Organisation et gestion

41. La structure envisagée pour l'organisation du projet tient compte du fédéralisme de la République d'Argentine. En conséquence, l'exécution sera confiée à l'échelon national au Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation, et à l'échelon provincial au Ministère de l'agriculture ou secrétariat correspondant. Le projet sera doté d'une unité centrale de coordination et d'unités provinciales d'exécution. Son organisation reposera également sur les institutions existantes.

42. À l'échelon national, un conseil de supervision du projet et un comité de coordination du projet seront chargés des orientations et de la coordination générales. Le conseil de supervision, formé et présidé par le secrétaire du SAGPyA, comprendra les trois ministres responsables des questions agricoles à l'échelon provincial ou leurs représentants. Le comité de coordination sera formé du coordonnateur du projet, de trois coordonnateurs provinciaux et de trois représentants des bénéficiaires.

43. L'unité nationale de coordination établie auprès du SAGPyA sera responsable de la coordination et de la gestion du projet. À cette fin, elle sera chargée de: i) d'entreprendre les activités de démarrage; ii) de préparer les plans de travail annuels; iii) de préparer les rapports de situation;



iv) d'administrer les fonds du projet; v) de superviser les activités menées par les unités d'exécution; vi) de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes de suivi; enfin, vii) de sous-traiter les études d'évaluation.

44. Un conseil provincial du projet sera mis en place dans chacune des trois provinces. Il sera formé du directeur du bureau provincial de l'Institut national de technologie agricole (INTA), du coordonnateur provincial du PSA – PROINDER, des représentants du Ministère de l'agriculture, de l'école locale d'agronomie et des bénéficiaires, ainsi que du coordonnateur provincial, qui fera également fonction de secrétaire technique. Les conseils provinciaux auront pour principale fonction de définir les orientations générales et d'assurer la supervision d'ensemble du projet. Par ailleurs, un comité directeur, présidé par le coordonnateur de projet et composé de représentants des femmes ainsi que des petites organisations paysannes provinciales, des agents d'assistance technique et des bénéficiaires, sera formé. Ce comité directeur examinera et approuvera les programmes de travail et budget annuels, supervisera les résultats obtenus par le projet, et analysera et approuvera les rapports annuels de situation. Il y aura continuellement interdépendance entre les unités d'exécution, mises en place auprès du Ministère de l'agriculture de chaque province pour superviser l'exécution et l'unité nationale de coordination.

45. Le projet sera exécuté conformément à un manuel d'opérations, décrivant toutes les procédures opérationnelles, y compris les règlements spécifiques au programme de crédit, la réglementation concernant l'approbation des dons ainsi que la sélection et le recrutement des agents d'assistance technique, etc. L'entrée en vigueur du prêt sera subordonnée à la préparation et à l'approbation de ce manuel, qui devra être jugé satisfaisant par le FIDA.

46. L'unité nationale de coordination sera chargée du S&E du projet, sur la base des programmes de travail annuels approuvés. Les unités provinciales d'exécution, qui présenteront des rapports semestriels à l'unité nationale de coordination, seront responsables du suivi à l'échelon provincial. L'évaluation sera sous-traitée. Trois évaluations seront conduites: l'une au moment du démarrage du projet (enquête de référence), une deuxième à mi-parcours, et une évaluation finale. Dans les six mois suivant le démarrage du projet, l'unité nationale de coordination présentera au FIDA un rapport détaillé sur les plans de S&E pour examen.

G. Justification économique

47. **Avantages.** La stratégie proposée est fondée sur la demande des usagers, cependant l'utilisation de certaines technologies d'application générale sera encouragée conformément aux principes directeurs du projet en matière de production. En appliquant des méthodes de diagnostic participatif, on a enregistré au total 127 initiatives concernant des entreprises commerciales. La demande des usagers a été intégrée à des modèles définis et analysés en fonction des perspectives commerciales. Parmi ces modèles figuraient entre autres les activités suivantes: transformation des fruits, poterie, artisanat local, services de mécanisation agricole, agrotourisme, fabrication de fromage de chèvre, et élevage de camélidés d'Amérique du Sud. D'après les analyses de rentabilité effectuées dans une optique financière et économique, le rendement est élevé pour tous les modèles. Le projet devrait permettre d'augmenter sensiblement le revenu net réel: il est prévu que le revenu de 73% des bénéficiaires dépasse le seuil de pauvreté absolue. Les bénéficiaires restants, qui appartiennent aux groupes actuellement les plus vulnérables, devraient voir leur revenu passer au-dessus du seuil critique de pauvreté.

48. **Impact sur l'équité entre les sexes.** Le projet devrait contribuer à supprimer les inégalités entre les hommes et les femmes dans la zone du projet en garantissant que toutes les activités exécutées ou sous-traitées par le projet suivent une approche différenciée selon le sexe. Dès le début, on s'attachera à: i) définir les contraintes limitant l'accès des femmes aux services de production ainsi que leurs demandes et leurs besoins; ii) utiliser des méthodes et des outils prenant en compte les



exigences des femmes et leur temps de travail double ou triple; iii) concevoir des moyens d'accroître la productivité de leur travail; enfin, iv) entreprendre des activités destinées spécifiquement aux femmes de manière à faciliter leur accès au crédit, à l'assistance technique, à la formation, etc. S'agissant de l'exécution de ses principales composantes, le projet prévoit des dispositions non discriminatoires, spécifiques, de manière à ce que les femmes rurales reçoivent au moins 20% de tous les prêts secondaires et bénéficient directement de l'assistance technique. Le spécialiste des questions d'équité participera à toutes les décisions en matière de gestion, et la priorité sera accordée aux entreprises de services techniques comptant un pourcentage plus élevé de femmes parmi leur personnel.

49. Le projet aura un effet direct sur 1 900 productrices (chefs de famille et femmes mariées), dont 1 100 tireront profit des initiatives de développement et 835 des activités de lutte contre la pauvreté. La priorité sera donnée aux femmes chefs de famille qui, dans les trois provinces du projet, représentent en moyenne 20% environ. Les composantes services d'assistance technique et services d'assistance financière bénéficieront aux productrices chefs de famille ou mariées, qui sont en mesure d'entreprendre des activités de production durables. Pour les ménages les plus pauvres, des initiatives de lutte contre la pauvreté seront engagées en étroite coordination avec d'autres programmes/projets tels que le PSA - PROINDER. Les femmes représentent plus de la moitié de ce deuxième groupe étant donné qu'elles sont en grande majorité chefs de famille et que ce sont elles qui sont essentiellement chargées de la principale activité productive, l'élevage.

50. Concrètement, les mesures suivantes seront prises: i) le personnel du projet recevra une formation concernant les problèmes spécifiques aux femmes et les méthodes de travail soucieuses d'équité entre les sexes; ii) les questions d'équité seront traitées dans toutes les activités de formation des bénéficiaires; iii) des indicateurs de suivi différenciés par sexe seront définis; iv) des activités de S&E et des études relatives à l'impact sur l'équité seront conduites; v) une formation spéciale sera dispensée pour renforcer les capacités de direction des femmes membres des organisations de producteurs; vi) la garde des enfants sera assurée pendant les cours de formation; vii) des ateliers interprovinciaux sur les entreprises économiques dirigés par des femmes seront organisés, avec la participation d'hommes; enfin, viii) le projet sera doté au niveau de la direction, d'une unité chargée des problèmes spécifiques aux femmes, comprenant des spécialistes de cette question, un à l'échelon national et un dans chaque unité provinciale d'exécution.

51. **Analyse économique et financière.** L'analyse économique et financière est fondée sur les avantages obtenus selon les différents modèles économiques. Une analyse individuelle de ces modèles a été conduite, suivie d'une analyse économique du projet dans son ensemble. On estime que, sur dix ans, la valeur actuelle nette générée par le projet sera de 24,6 millions de USD, le taux de rentabilité interne ayant été établi à 24,6%.

52. L'analyse de sensibilité menée en prenant pour hypothèse une augmentation ou une diminution de 10% et de 20% des coûts et des revenus a donné de bons résultats. Dans le scénario du "pire des cas", comportant une augmentation de 10% des coûts et une réduction de 10% du revenu, le taux de rentabilité interne est de 12%, le coût d'opportunité des capitaux en Argentine étant d'environ 9%.

H. Risques

53. On considère que les risques du projet sont limités. Il est peu probable que des catastrophes naturelles et climatiques frappent les zones du projet. Les agriculteurs sont protégés par la législation (loi sur les sinistres agricoles) qui leur permet de différer le paiement des impôts et le remboursement des prêts en cas de catastrophe naturelle. Certains mécanismes institutionnels pourraient changer au cours de l'exécution du projet en raison des prochaines modifications qui seront apportées aux administrations provinciales. Ce risque sera cependant minimisé grâce au manuel d'opérations du projet, qui permettra un passage rapide aux nouvelles institutions dont les attributions et les fonctions

sont compatibles avec la conception de base du projet. S'agissant de la composante services financiers, le risque concerne l'éventuelle réticence des banques à accepter les bénéficiaires du projet comme clients ordinaires. Plusieurs activités et procédures viseront à réduire ce risque. La faible capacité d'organisation des bénéficiaires du projet pourrait être également considérée comme un risque, mais le renforcement structurel et la participation des collectivités locales et des organisations non gouvernementales (ONG) permettront d'y remédier.

I. Impact sur l'environnement

54. Le projet aura un impact neutre ou bénéfique sur l'environnement. Compte tenu de la très faible densité de population, la pression exercée sur la terre et sur les autres ressources naturelles dans la zone du projet est limitée. Les services d'assistance technique contribueront à améliorer la situation environnementale, de même que les techniques respectueuses de l'environnement appliquées pour la gestion du sol et des eaux. La production biologique sera encouragée, ce qui aura pour effet d'accroître la demande concernant ces produits sur les marchés urbains. Cependant, le financement d'interventions qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement ne sera approuvé qu'après réalisation d'une évaluation de l'impact sur l'environnement, ainsi qu'il est stipulé dans le manuel d'opérations et les réglementations connexes.

J. Aspects novateurs

55. Un certain nombre d'aspects novateurs ont été inclus dans la conception du projet proposé. Le premier est contenu implicitement dans le "concept d'entreprise" caractérisant les initiatives à financer. Les groupements participants ou les particuliers producteurs devront tirer un profit de toutes les activités à financer et à exécuter. Le deuxième aspect concerne la nette différenciation qui a été faite entre les deux groupes de bénéficiaires – les ruraux pauvres et les démunis – ainsi que la série correspondante de moyens utilisés par le projet pour chaque groupe. Un troisième aspect important est lié à l'objectif consistant à transformer les bénéficiaires du crédit accordé au titre du projet en clients ordinaires du système bancaire. Cette caractéristique pourrait être renforcée si la mise en place du mécanisme de garanties donne de bons résultats au bout de trois ans d'exécution du projet. Un quatrième aspect novateur a trait aux liens entre les marchés ruraux et les marchés urbains que le projet permettra de nouer.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

56. Un accord de prêt entre la République argentine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

57. La République argentine est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

58. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

59. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République argentine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à douze millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (12 800 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2014 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant au taux d'intérêt annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan



RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations conclues le 3 septembre 1999)

1. Aux fins de l'exécution du projet, le Gouvernement de la République argentine (ci-après dénommé le Gouvernement) transfère à titre de prêt à la province de Catamarca, à la province de Jujuy et à la province de Salta (ci-après dénommées les Provinces) les fonds du prêt moyennant un accord d'exécution et de prêt subsidiaire qu'il conclura avec chacune des Provinces. Le Gouvernement exercera ses droits au titre de chaque accord d'exécution et de prêt subsidiaire de manière à protéger les droits du Gouvernement et du FIDA et atteindre les objectifs du prêt, et à moins que le FIDA et le Gouvernement n'en conviennent autrement, le Gouvernement s'engage à ne pas transférer, amender, abroger ou révoquer l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire et aucune de ses dispositions.

2. Le Gouvernement envoie au FIDA une version préliminaire de l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire pour que le FIDA formule ses observations et donne son approbation avant la signature. Chacun des accords d'exécution et de prêt subsidiaire établit le montant du prêt subsidiaire et contient des dispositions en vertu desquelles la Province contracte l'obligation juridique: a) d'exécuter le projet conformément aux dispositions de l'Accord de prêt (ci-après dénommé l'Accord); b) d'exercer ses droits dans le cadre de l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire de manière à: i) préserver les droits du Gouvernement et du FIDA et atteindre les objectifs du prêt; ii) dûment remplir ses obligations; iii) ce que, à moins que le FIDA n'en convienne autrement, la Province ne transfère, amende, abroge ou révoque l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire ou aucune de ses dispositions; c) de s'assurer que les biens et services financés sur les ressources du prêt soient achetés ou sous-traités conformément aux dispositions de l'Accord; d) d'établir et par la suite de maintenir un système adéquat de gestion de l'information qui lui permette de suivre de près et continuellement la marche du projet dans la Province; e) de préparer les états financiers des opérations, des ressources et des dépenses liées à l'exécution du projet dans la Province pour chaque exercice financier, afin de les présenter à l'Unité nationale de coordination dans le mois qui suit la clôture de chaque exercice.

3. Le montant principal du prêt subsidiaire à rembourser au Gouvernement dans le cadre de l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire: i) est libellé en dollars des États-Unis; ii) est l'équivalent en dollars des États-Unis (déterminé selon le cours de clôture du jour précédant la date ou les dates respectives de retrait du compte de prêt ou de paiement du compte spécial) de la valeur de la monnaie ou des monnaies retirées ou payées au titre des biens et services à financer sur le prêt; iii) est remboursable dans un délai maximal de quinze (15) ans, assorti d'un délai d'amortissement ne dépassant pas trois (3) ans, aux dates stipulées dans l'Accord pour le remboursement du principal du prêt. Il est perçu sur le montant principal du prêt subsidiaire retiré et non encore remboursé des intérêts à un taux équivalant au taux de référence du FIDA. Ces intérêts sont payables tous les six mois aux dates stipulées dans l'Accord pour le paiement des intérêts.

4. Dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date d'entrée en vigueur de l'Accord, le Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches et à l'alimentation (ci-après dénommé SAGPyA) ouvre et maintient à la *Banco Nación* un compte courant (ci-après dénommé compte national du projet) libellé en pesos pour les opérations du projet au niveau national.

5. Outre les ressources du prêt, le Gouvernement met à la disposition du SAGPyA, en tant que de besoin, les fonds, installations, services et autres ressources pouvant s'avérer nécessaires pour l'exécution du projet conformément à l'Accord. Le Gouvernement: i) dépose sur le compte national du projet, le plus rapidement possible, mais en tous les cas dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date d'entrée en vigueur, les fonds de contrepartie pour un montant initial de 100 000 USD



pour financer les dépenses d'exécution de la première année du projet, et par la suite dépose annuellement à l'avance dans ledit compte les fonds de contrepartie prévus dans le plan de travail et budget annuel du projet (ci-après dénommé POAyPP) pour l'année correspondante; ii) veille à ce que les ressources du prêt soient mises à disposition du SAGPyA et des Provinces conformément au POAyPP et aux accords d'exécution et de prêt subsidiaire respectifs.

6. À l'exception de la Province qui remplit les conditions d'entrée en vigueur de l'Accord, au plus tard dans les quatre-vingt-dix (90) jours qui suivent la date d'entrée en vigueur, chaque Province ouvre et maintient dans une banque commerciale agréée par le FIDA un compte courant (ci-après dénommé compte provincial du projet) libellé en pesos pour les opérations du projet dans la Province. Par ailleurs, le SAGPyA prend toutes les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que chaque Province: i) dépose les fonds provinciaux de contrepartie dans le compte provincial du projet pour un montant initial de 50 000 USD afin de financer les dépenses des six (6) premiers mois d'exécution du projet dans chaque Province; ii) par la suite, réalimente tous les six mois à l'avance le compte provincial respectif en y déposant les fonds de contrepartie prévus dans le POAyPP de l'année concernée et conformément aux accords d'exécution et de prêt subsidiaire.

7. Afin de mettre en oeuvre le programme de crédit, chaque Province: i) sélectionne une banque administratrice qui, sur la base de directives et critères agréés par le FIDA, a démontré posséder l'organisation institutionnelle, les ressources financières et humaines, et l'équipement nécessaires pour administrer et gérer au nom de la Province le fonds de crédit; ii) souscrit avec la banque administratrice ainsi sélectionnée un accord d'administration du fonds de crédit agréé par le FIDA.

8. La banque administratrice ouvre des comptes d'épargne pour octroyer des prêts secondaires exclusivement: i) aux bénéficiaires qui sont des personnes morales ou physiques jusqu'à concurrence de 7 500 USD par personne ou de 75 000 USD par groupe; ii) destinés à financer les sous-projets techniquement faisables et commercialement viables qui ont été conçus conformément à des normes de sécurité, de santé et d'environnement adéquates y compris si nécessaire des mesures palliatives adéquates; iii) en pesos et conformément aux dispositions du règlement en matière de crédit.

9. La banque administratrice de chaque Province établit et maintient un fonds de roulement sur lequel sont déposées toutes les rentrées nettes des prêts secondaires consentis aux bénéficiaires. La banque administratrice utilise les montants disponibles sur le fonds de roulement pour élargir les facilités de crédit aux bénéficiaires conformément à l'accord de prêt, au moins jusqu'à la date spécifiée dans l'accord correspondant d'administration du fonds de crédit et, dans le cas où aucune date n'a été spécifiée, jusqu'à ce que tous les versements dus au titre du service du prêt aient été effectués.

10. Le SAGPyA maintient en son sein durant l'exécution du projet l'Unité nationale de coordination (ci-après dénommée UNC) établie en vertu du projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est et veille à ce que ladite unité conserve une composition et un mandat satisfaisant le FIDA. À cette fin, l'Unité nationale de coordination sera renforcée et dotée des ressources financières et humaines nécessaires pour remplir ses fonctions de manière adéquate. Les responsabilités de coordination de l'UNC comprendront de manière spécifique la mise en oeuvre de mesures qui lient et intègrent de manière cohérente les activités du projet avec les opérations régionales qui reçoivent un appui et une assistance technique du FIDA et qui favorisent et renforcent la coopération horizontale, l'autonomisation des bénéficiaires, les expériences et l'échange d'expériences.

11. Afin d'assurer la coordination effective du projet au niveau provincial, chaque Province établit un comité de coordination provincial du projet composé du coordonnateur provincial du projet qui le présidera, du directeur du conseil régional de l'INTA, du responsable du Programme social agricole (ci-après dénommé PSA) et du Programme national d'initiatives en faveur du développement rural



ANNEXE I

(ci-après dénommé PROINDER) de la Province, d'un membre de la communauté universitaire, de représentants des producteurs bénéficiaires, de représentantes des femmes bénéficiaires, d'un représentant et conseiller technique et de représentants d'autres institutions que la Province aura jugées compétentes.

12. Chaque Province établit une Unité provinciale d'exécution (ci-après dénommée UPE) chargée de l'exécution du projet dans la Province et destinée à servir de guichet de réception et de suivi permanent des demandes des bénéficiaires. Les cadres de référence des UPE seront agréés par le FIDA et engloberont de manière adéquate les principales fonctions suivantes: i) exécution du projet conformément aux objectifs des POAyPP; ii) promotion et diffusion parmi la population des opportunités de participation qu'offre le projet; iii) signature de tous les contrats et passations de marché; iv) transfert des ressources autorisées aux bénéficiaires; v) suivi et soutien des initiatives approuvées; vi) renforcement des ressources du projet moyennant un travail conjoint avec d'autres sources financières et initiatives dans la Province; vii) administration des ressources; viii) préparation des POAyPP.

13. Afin de promouvoir la mise en oeuvre des programmes centrés sur les groupes vulnérables, l'UNC et les UPE soumettent au FIDA la preuve de l'accord avec les agents d'exécution du PSA et du PROINDER visant à assurer la pleine coordination et la complémentarité entre les activités desdits projets et celles qui seront financées au titre du projet.

14. L'entrée en vigueur de l'Accord est subordonnée aux conditions additionnelles suivantes:

- a) le FIDA a approuvé la version préliminaire du manuel opérationnel et a reçu un exemplaire dudit manuel tel qu'adopté par le SAGPyA dans la forme approuvée préalablement;
- b) le SAGPyA a confirmé la composition et le mandat de l'Unité nationale de coordination de commun accord avec le FIDA et a sélectionné et nommé le coordonnateur national du projet de commun accord avec le FIDA, tout ceci conformément aux dispositions de l'Accord;
- c) le FIDA a approuvé le POAyPP de la première année du projet et les indicateurs de suivi;
- d) au moins une (1) Province: i) a dûment établi l'UPE conformément aux dispositions de l'Accord; ii) A) a remis au FIDA un exemplaire de l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire signé, dont la forme et la teneur ont été convenues avec le FIDA, certifié conforme par un fonctionnaire compétent du Gouvernement; et B) a rempli toutes les conditions préalables pour l'entrée en vigueur dudit accord d'exécution et de prêt subsidiaire, outre celles relatives à l'entrée en vigueur des documents du prêt; iii) a dûment ouvert le compte provincial du projet conformément aux dispositions de l'Accord.

15. Il ne sera procédé à aucun retrait du compte du prêt en ce qui concerne les dépenses afférentes à ce qui suit:

- a) programme de crédit, tant que la Province pour laquelle le retrait est requis: i) n'a pas rempli la condition de déboursement établie au paragraphe b) ci-après; ii) n'a pas souscrit à l'accord d'administration du fonds de crédit correspondant et n'a pas remis au FIDA un exemplaire signé dudit accord préalablement approuvé par le FIDA, certifié conforme par un fonctionnaire de la Province; iii) n'a pas fourni de preuve satisfaisante au FIDA à l'effet que la signature dudit accord par la Province et la banque administratrice a été dûment autorisée ou ratifiée selon les procédures institutionnelles, administratives et



ANNEXE I

gouvernementales requises et que toutes les conditions préalables pour son entrée en vigueur ont été remplies; iv) n'a pas approuvé le règlement en matière de crédit pour son utilisation et application par la banque administratrice; v) n'a pas constitué le comité de crédit avec l'approbation préalable du FIDA et conformément aux dispositions de l'Accord;

- b) contrats de services, véhicules, équipement, machines, et coûts de fonctionnement, tant que la Province pour laquelle le retrait est requis:
- i) n'a pas dûment établi l'UPE conformément aux dispositions de l'Accord; ii) n'a pas remis au FIDA un exemplaire de l'accord d'exécution et de prêt subsidiaire signé et dont la forme et la teneur ont été convenues avec le FIDA, certifié conforme par un fonctionnaire compétent du Gouvernement; iii) n'a pas rempli toutes les conditions préalables pour l'entrée en vigueur dudit accord d'exécution et de prêt subsidiaire; iv) n'a pas dûment ouvert le compte provincial du projet conformément aux dispositions de l'Accord et n'y a pas déposé la contrepartie mentionnée dans l'Accord;
 - ii) dans le cas de la Province qui a rempli les conditions de prise d'effet de l'Accord, la Province n'a pas déposé sur le compte provincial du projet la contrepartie qui lui revient et qui est mentionnée dans l'Accord;
- c) dons, tant que la Province pour laquelle le retrait est requis: i) n'a pas rempli la condition de déboursement établie au paragraphe b) ci-dessus; ii) n'a pas approuvé le règlement d'affectation des fonds aux programmes ciblés devant être utilisé et appliqué par l'UPE respective.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

ARGENTINA

Land area (km ² thousand), 1996 1/	2 737	GNP per capita (USD), 1997 2/	8 950
Total population (million), 1997 1/	35.7	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-97 2/	4.2
Population density (people per km ²), 1996 1/	13	Average annual rate of inflation, 1990-97 2/	12.2
Local currency	Argentine Peso (ARS)	Exchange rate: USD 1 =	ARS 1.00
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate), 1980-97 1/	1.4	GDP (USD million), 1997 1/	325 012
Crude birth rate (per thousand people), 1997 1/	20	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people), 1997 1/	8	1980-90	-0.4
Infant mortality rate (per thousand live births), 1997 1/	22	1990-97	5.4
Life expectancy at birth (years), 1997 1/	73	Sectoral distribution of GDP, 1997 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n.a.	% agriculture	7
Poor as % of total rural population 1/	n.a.	% industry	33
Total labour force (million), 1997 1/	14	% manufacturing	22
Female labour force as % of total, 1997 1/	32	% services	61
Education		Consumption, 1997 1/	
Primary school gross enrolment (% of relevant age group), 1996 1/	113	General government consumption (as % of GDP)	3
Adult literacy rate (% of total population), 1995 3/	96	Private consumption (as % of GDP)	78
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	
Daily calorie supply per capita, 1995 3/	3 097	Balance of Payments (USD million)	
Index of daily calorie supply per capita (industrial countries=100), 1995 3/	98	Merchandise exports, 1997 1/	26 263
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5), 1992-97 1/	5	Merchandise imports, 1997 1/	30 349
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5), 1992-97 1/	2	Balance of merchandise trade	-4 086
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP), 1990-97 1/	9.7	before official transfers, 1997 1/	-10 469
Physicians (per thousand people), 1990-97 1/	2.7	after official transfers, 1997 1/	-10 119
Percentage population without access to safe water, 1990-96 3/	29	Foreign direct investment, 1997 1/	6 645
Percentage population without access to health services, 1990-95 3/	29	Government Finance	
Percentage population without access to sanitation, 1990-96 3/	32	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP), 1996 1/	-2.0
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP), 1996 1/	14.0
Food imports as percentage of total merchandise imports, 1997 1/	5	Total external debt (USD million), 1997 1/	123 221
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1995-97 1/	254	Present value of debt (as % of GNP) 1997 1/	38
Food production index (1989-91=100), 1995-97 1/	121.9	Total debt service (% of exports of goods and services), 1997 1/	58.7
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1997 1/	9.2
Arable land as % of land area, 1996 1/	9.1	Nominal deposit rate of banks, 1997 1/	7.0
Forest area (km ² thousand), 1995 1/	339		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	12.4		
Irrigated land as % of cropland, 1994-96 1/	6.3		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 1999

2/ World Bank, *Atlas*, 1999

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1998

PREVIOUS IFAD LOANS TO ARGENTINA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Programme of Credit and Technical Support for the Small Producers in Northeast Argentina	IFAD	IDB	O	15 Sep 88	17 Apr 91	30 Jun 97	L - I - 225 - AR	SDR	8 200 000	100%
Rural Development Project for the Northeastern Provinces	IFAD	CAF	O	18 Apr 96	15 Oct 98	30 Jun 02	L - I - 417 - AR	SDR	11 350 000	4.0%

LOGICAL FRAMEWORK

NARRATIVE SUMMARY	INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS
<p>Development Objective: Improvement of the rural poor's socio-economic conditions in the provinces of Catamarca, Jujuy and Salta.</p>	<p>Increased real incomes Increased rural employment Decrease in percentage of families with incomes below the poverty line and below the critical poverty line. Reduction of permanent migration rate to urban centres</p>	<p>Mid-term, final and ex post evaluation Rural households surveys Population census and demographic studies</p>	<p>The Government continues prioritizing rural development and eradication of poverty within the market-oriented development strategy Institutional and political stability is not disrupted by internal or external events</p>
<p>Project Objective: Smallholders of Catamarca, Jujuy and Salta, poor and destitute at project inception, manage their production systems efficiently; are effectively linked to goods and services markets and obtain real income increases that enable them to evolve from their initial poverty situation.</p>	<p>Increase of 100% in gross value of production by year 2006 Increase in yields of crops and in animal production Increase in prices for beneficiaries' output through new marketing schemes and channels 30% of beneficiaries engaged in new agribusinesses 50% of farmers' organizations are operating and have achieved economic and financial sustainability 50% of project borrowers are regular bank customers, directly or through their organizations. 50% of project-contracted professionals are providing technical assistance to beneficiaries on a regular basis through different financial arrangements (INTA, PSA, paid by beneficiaries or by their organizations)</p>	<p>Mid-term, final and ex post evaluation Process documentation by NCU and PEU Specific studies</p>	<p>No significant change in macroeconomic situation and trends Terms of trade and relative prices in agriculture improve or do not change significantly Social compensation policies remain as a state policy, maintaining current targeting and main instruments Further projects and programmes aimed at poverty alleviation and rural development are designed within this framework and do not neutralize or counteract achievements of existing projects and programmes No extreme and unmanageable climatic disasters No negative and/or sudden political shifts at the national or provincial level Beneficiaries' projects and proposals are not interfered with by political leaders or local authorities</p>



NARRATIVE SUMMARY	INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS
<p>Outputs:</p> <p>1. Demand-driven technical services, including training, for agricultural activities, farm management, rural agribusinesses, management of farmers' associations, etc., provided on sustainable basis.</p>	<p>450 groups receive technical assistance during execution, reaching 60% of estimated beneficiaries in the first three years of participation of each province</p> <p>At least 15% of beneficiaries are women</p> <p>25 organizations supported during execution</p> <p>250 professionals hired as technical advisors</p> <p>250 local professionals trained in four years, 6 000 smallholders trained in five years</p> <p>Agribusinesses identified, out of which 33% gave way to project proposals</p> <p>50% of marketing contracts promoted by PRODERNOA implemented</p> <p>50% of beneficiaries sharing cost of technical assistance in about 200 groups by year 2006</p>	<p>Monitoring NCU and PEU information on technical assistance services</p> <p>Contracts and agreements with groups, institutions, NGOs and professionals</p> <p>Specific studies</p>	<p>Technological alternatives and innovations are available and have proved profitable and suitable for adoption by smallholders</p> <p>Eventual changes in relative prices do not significantly affect profitability of technological alternatives</p> <p>There is no competing programme that may employ available professionals on permanent basis</p> <p>No political, social or religious factors arise that could undermine beneficiaries' willingness for association and participation</p> <p>There are no incidents outside the project that may contaminate the image of transparency and participation in contract allocation</p> <p>There is no political bias or political use in the diffusion of project information that may discourage market brokers and agroindustries from approaching beneficiaries to identify joint business ventures</p>
<p>2. Financial services tailored to the needs of poor smallholders are established, fostering their full integration into the banking system</p>	<p>USD 2.1 million is disbursed to 1 200 smallholders in Catamarca, USD 1.5 million disbursed in Jujuy to 900 smallholders and USD 3.9 million disbursed in Salta to 2 300 smallholders, totalling 4 400 credit beneficiaries in five years</p> <p>At least 15% of borrowers are women.</p> <p>Arrears in the program remain below 15% in each province</p> <p>40% of loans finance investments</p> <p>5 cooperatives are eligible as borrowers and distribute credit to their members in year 2004</p> <p>80% of borrowers have complete bank dossier by year 2004</p> <p>If SGR is supported, 40% of borrowers are being covered</p>	<p>Monitoring information from the financial services component in the NCU and PEUs</p> <p>Bank statistics</p> <p>Beneficiaries' banking dossier</p>	<p>Technical proposals include activities that generate enough income and are not extremely risky, thus bearing the financial cost and ensuring repayment</p> <p>The bank is interested in engaging new clients and becomes involved in project activities</p> <p>The Government is not fostering widespread debt-forgiveness measures that could undermine beneficiaries repayment commitment and performance</p> <p>There are no climatic disasters or unmanageable crop pest or animal plagues</p> <p>No other programme financing similar activities for the same target group is being implemented under different rules, introducing unfair competition or prompting non-repayment</p>



NARRATIVE SUMMARY	INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS
<p>3. Local programmes for rural poverty alleviation for destitute rural population, complementary to national social compensation policies, are implemented.</p>	<p>USD 2.6 million disbursed in subprojects for 850 eligible households in the highlands of Jujuy by year 2003 USD 0.3 million disbursed in subprojects for 100 eligible beneficiaries in Jujuy by year 2003, 95% being women. USD 1.3 million disbursed in subprojects for 400 eligible households in the highlands of Salta by year 2003 USD 0.15 million disbursed in subprojects for 50 eligible beneficiaries in Salta by year 2003, 95% being women USD 0.3 million disbursed in subprojects for 100 eligible beneficiaries in Catamarca by year 2003, 55% being women USD 0.2 million disbursed in subprojects for 100 families of indigenous population in Salta by year 2003 At least 50% of beneficiaries of all subprojects are women USD 75 000 disbursed for support to farmers' organizations</p>	<p>Monitoring information on the focused programmes component in the NCU and PEUs Agreements and contracts signed with groups, communities, farmers' organizations, institutions, NGOs and professionals Specific studies</p>	<p>There is no climatic disaster in the Puna Coordination with PSA-PROINDER at the national and provincial levels is achieved New projects and programmes adopt the same instruments and seek coordination with existing programmes No political, social or religious factors arise that could undermine beneficiaries' willingness for association and participation There are no incidents outside the project that may contaminate the image of transparency and participation in fund allocation</p>
<p>4. A management system for the project, reinforcing the gender perspective throughout all activities and integrating national and provincial institutions, local entities and beneficiaries organizations, is functioning.</p>	<p>Annual workplans and budgets agreed by consensus at the national and provincial levels at the end of each year Planning and implementation gap negligible and/or decreasing by 10% annually Governmental and non-governmental institutions involved in planning, implementation and evaluation of project activities Completed 90% of signed contracts Monitoring system findings and recommendations are used by management as feedback and adopted Gender goals formulated and achieved every year</p>	<p>Annual workplans Reports of the monitoring system Minutes of committee meetings at the provincial and national level Accounting and audit reports</p>	<p>Staff screened at recruitment with respect to gender sensitivity and ability to overcome previous biases and stereotypes through specific training There is no excessive rotation of project personnel, allowing the staff to work as a team, building up consensus on rural development projects approaches and methodologies Project staff able to neutralize distorting political bias on their technical responsibilities</p>



NARRATIVE SUMMARY	INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS
<p>Activities:</p> <p>1.1 Hire technical services agents at the NCU and PEU levels</p> <p>1.2 Foster beneficiary demand on technical services and contract qualified professionals to meet them, promoting participation at all stages</p> <p>1.3 Plan, contract and implement courses for NCU and PEU staff, professionals and beneficiaries</p> <p>1.4 Identify, plan and implement activities to support beneficiaries' engagement in agribusinesses, market deals and diffusion of their outputs</p> <p>1.5 Identify, plan and implement technical support to land titling</p>	<p>Provincial Operations Committee (POC) is established in first year with participation of each province</p> <p>Proposals from beneficiaries organized in groups received by the POC every year</p> <p>Contracts with groups and professionals signed and operating after approval by the POC</p> <p>Courses contracted and delivered to project staff in first year of implementation; courses to local professionals and beneficiaries contracted and executed as planned</p> <p>Market information system and diffusion implemented in year 2000</p> <p>Market opportunities meetings and fairs organized every year</p> <p>Contracts with professionals as planned settling 1000 land titles over project life</p>	<p>Annual workplan and process documentation of NCU and PEUs</p> <p>POC meetings minutes</p> <p>Proposals from groups</p> <p>Contracts with professionals and institutions</p> <p>Monitoring information system</p> <p>Course programmes and training materials</p> <p>Fairs and marketing event programmes, invitations and press releases</p> <p>Broadcast contract for the market information system</p>	<p>Budget is available and recruitment of project staff is carried out through transparent technical processes</p> <p>There is no institutional conflict that may negatively affect coordination with INTA and universities at the local level and that hinder the establishment and operation of the POC</p> <p>There are enough professionals available and willing to undergo the process that the project is proposing, be trained and eventually hired as non-staff professionals</p> <p>Current rules and procedures for land titling regularization have no significant changes or have advantageous changes</p> <p>No severe conflicts arise over ownership or access to land</p>
<p>2.1 Hire financial agents and credit officers at the NCU and PEU levels and review agreements, by-laws and manuals</p> <p>2.2 Establish the credit fund</p> <p>2.3 Disburse and recover subloans</p> <p>2.4 Decide on support to the SGR</p>	<p>Credit by-laws approved in first year of each province's participation</p> <p>Trust fund agreement signed and operational in first year of participation of each province</p> <p>Credit committee established in each province after signing trust fund agreement</p> <p>Disbursements are carried out as programmed every year</p> <p>Information on borrowers is registered in the PRODERNEA Risk Database</p> <p>Study on the SGR contracted in 2002</p> <p>Resources allocated to support the SGR are disbursed in year 2003</p>	<p>Annual workplan and process documentation of NCU and PEUs</p> <p>Trust fund agreements</p> <p>Credit committee minutes</p> <p>Monitoring information system on disbursements and activities</p> <p>Terms of reference and contract for the SGR study</p>	<p>Budget is available and recruitment of project staff is carried out through transparent technical processes</p> <p>Bank's financial and managerial situation is sound and acceptable</p> <p>There are no new regulations at the national or provincial levels that require the introduction of major changes in component's proposal for agreements and by-laws</p> <p>The SGR legal mechanism is not eliminated or modified to an extent that makes it not convenient for project purposes</p>



NARRATIVE SUMMARY	INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS
<p>3.1 Review and approve by-laws and procedures for approval of initiatives and financial disbursements</p> <p>3.2 Foster the participation of most vulnerable sectors within the target group, assess their demands and needs through participatory processes in order to identify and formulate programmes and subprojects</p> <p>3.3 Contract qualified professionals to implement the technical services module of subprojects to beneficiary satisfaction</p> <p>3.4 Make suitable administrative and financial arrangements for transferring subsidies with beneficiary groups, other programmes and institutions, NGOs or professionals</p> <p>3.5 Formulate and finance institution building subprojects for farmers' organizations</p>	<p>Focused programmes by-laws approved in first year of participation of each province</p> <p>Participatory diagnosis for eligible groups and communities contracted and carried out</p> <p>Subprojects submitted to the POC by eligible beneficiaries every year as planned</p> <p>Agreements reached with groups and/or other entities for implementing projects and disbursing funds and are signed and operational</p> <p>Contracts for technical services to beneficiaries signed and operational</p> <p>Business plan for farmers' organizations formulated and agreements for implementation reached, signed and operational</p>	<p>Annual workplan and process documentation of NCU and PEUs</p> <p>POC minutes</p> <p>Proposals from groups</p> <p>Agreements and contracts signed</p> <p>Monitoring system reports</p>	<p>Budget is available</p> <p>PSA-PROINDER do not change targeting and/or instruments and are willing to coordinate and cooperate with the project</p> <p>Programmes, municipalities, NGOs or farmers' organizations are willing to participate in administrative and financial arrangements for disbursement of subsidies and have transparent and acceptable procedures</p>
<p>4.1 Create, equip and staff PEU in each province</p> <p>4.2 Coordinate implementation of all activities and set up committees at the national and provincial levels</p> <p>4.3 Design and implement project monitoring scheme</p> <p>4.4 Contract-out evaluation studies</p> <p>4.5 Formulate annual workplan at the provincial level and coordinate formulation and approval of same at the national level</p> <p>4.6 Proceed with disbursements, reporting to the Government, the cooperating institution and IFAD</p>	<p>Regional gender specialist hired at project implementation inception</p> <p>Information system design contracted, implemented and operational</p> <p>Regional monitoring specialist hired at project implementation inception</p> <p>Design of project monitoring system contracted, implemented and operational</p> <p>PSC and PCC at the national level are established in first year of project implementation and are meeting regularly</p> <p>PPCs, PSCs and POCs established in first year of participation of each province and are meeting regularly</p> <p>Evaluation studies contracted and completed</p> <p>Annual workplans formulated every year according to schedule</p> <p>Disbursements executed as planned every year</p> <p>External audits performed every year</p>	<p>Process documentation of the NCU and PEUs</p> <p>Annual workplans</p> <p>Council and committees minutes</p> <p>Monitoring reports</p> <p>Evaluation studies</p> <p>Accounting and audit reports</p>	<p>Budget is available and recruitment of project staff is carried out through transparent technical processes</p> <p>Budget availability is not suddenly interrupted during project execution</p> <p>Institutions and programmes are willing to coordinate efforts at the local level and to hold open discussions on annual workplans</p>

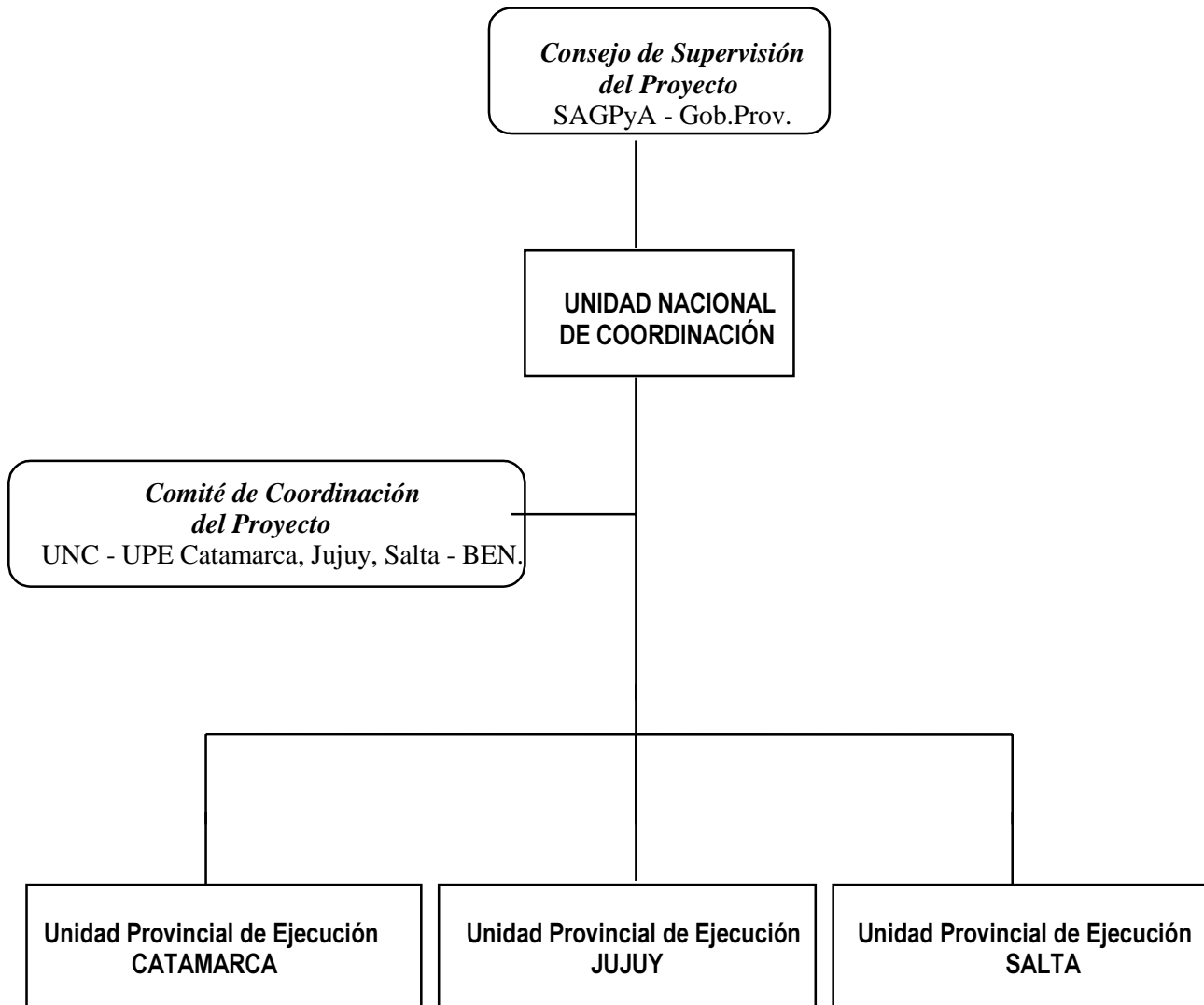
7





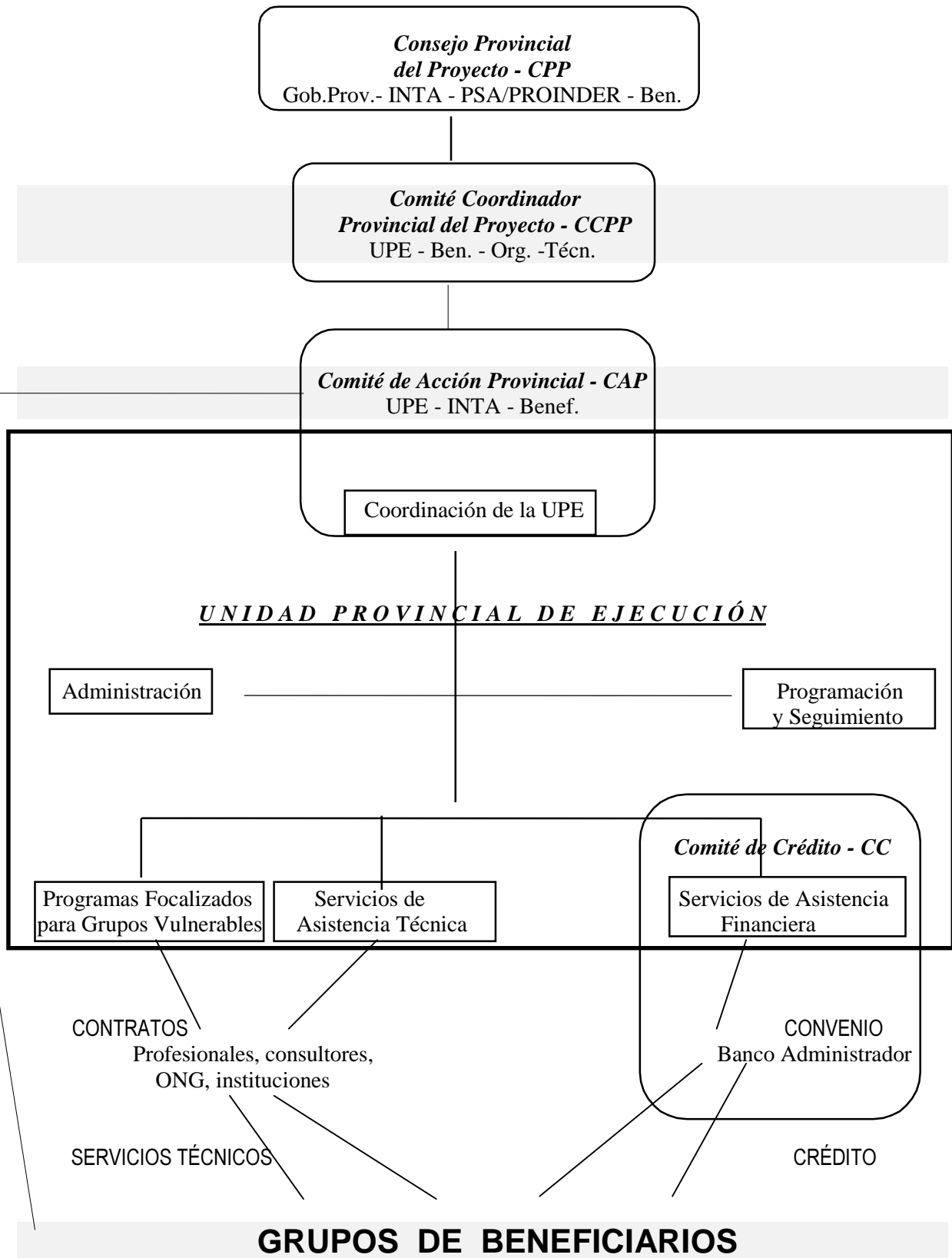
ORGANIZATION AND MANAGEMENT

ORGANIZACIÓN PARA LA EJECUCIÓN A NIVEL NACIONAL



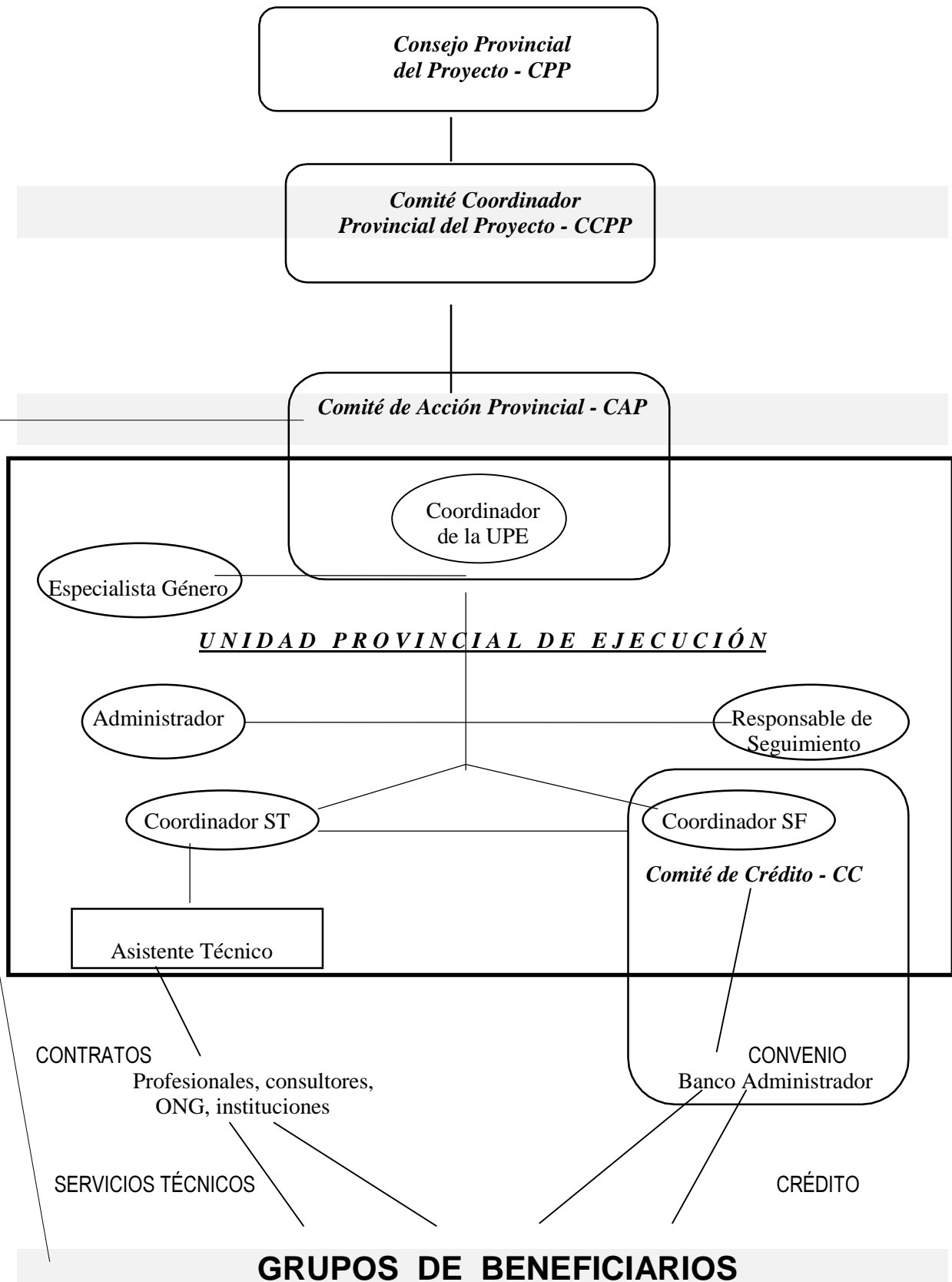


ORGANIZACIÓN PARA LA EJECUCIÓN A NIVEL PROVINCIAL





ORGANIZACIÓN PARA LA EJECUCIÓN A NIVEL PROVINCIAL



**ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS****Internal Rate of Return (USD '000)**

Year	Incremental Gross Benefits Value	Investment Value	Inputs Costs	Family Labour Cost	Total Project Cost	Project Operation Costs (Years 5-20)	Net Incremental Benefits
0		2.712			3.592		-6.303
1	2.282	5.423	1.571	731	5.365		-10.808
2	7.865	4.067	4.721	2.193	4.508		-7.626
3	14.830	1.356	7.258	3.290	2.255		672
4	20.798		8.393	3.656	1.282		7.468
5	24.641		8.791	3.656		628	11.567
6	26.827		9.142	3.656		628	13.401
7	27.723		9.338	3.656		628	14.102
8	27.973		9.401	3.656		628	14.289
9	27.973		9.401	3.656		628	14.289
10	27.973		9.401	3.656		628	14.289
Internal Rate of Return							24,6%
Actualization Rate							9,0%
Cost/Benefits Ratio							24.019
Cost/Benefits Ratio							1,39

Sensitivity Analysis

	IRR	NPV (USD '000)	B/C
1. Project	24,6%	24.019	1,39
2. Reduction in benefits			
	10%	17,9%	12.935
	20%	10,4%	1.852
3. Increase in costs			
	10%	18,6%	15.337
	20%	13,0%	6.656
4. Delay (years)			
	1 año	19,7%	15.448
	2 años	14,7%	7.585
	3 años	9,3%	371